



UNIVERSITY OF OTTAWA
HEART INSTITUTE
INSTITUT DE CARDIOLOGIE
DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (l'« Institut »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

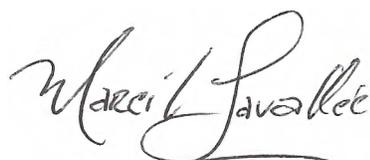
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 25 juin 2020

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

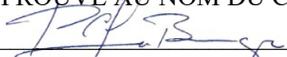
31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

3

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	13 351 \$	4 540 \$
Débiteurs		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	2 952	1 826
Patients et autres	13 215	7 573
Divers	11 911	1 143
Stocks	2 343	2 142
Frais payés d'avance	622	419
	44 394	17 643
SUBVENTIONS POUR IMMOBILISATIONS À RECEVOIR (note 3)		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	-	46 055
IMMOBILISATIONS ET BIENS LOUÉS EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 3)	212 188	205 224
ACTIFS INCORPORELS (note 4)	11 736	10 197
	223 924	261 476
	268 318 \$	279 119 \$
PASSIF ET ACTIF NET		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 5)	- \$	3 200 \$
Créditeurs et frais courus	24 655	16 673
Montant à payer au ministère de la Santé et des Soins de longue durée	2 570	2 772
Montant à payer à l'Hôpital d'Ottawa (note 13)	5 535	4 683
Partie courante de la dette à long terme (note 8)	2 508	986
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 9)	1 041	625
	36 309	28 939
DETTE À LONG TERME (note 8)	17 148	5 281
OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 9)	7 036	6 191
CHARGES À PAYER AFFÉRENTES À LA CONSTRUCTION (note 3)	-	50 808
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 6)	6 266	5 435
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 7)	198 934	179 893
	229 384	247 608
	265 693	276 547
ACTIF NET		
Non affecté (insuffisance)	5 368	(11 920)
Investis en immobilisations et en biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 10)	(2 743)	14 492
	2 625	2 572
	268 318 \$	279 119 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


Administrateur


Administrateur

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

4

	Non affecté (insuffisance)	Investis en immobilisations et en biens loués en vertu d'un contrat de location- acquisition (note 10)	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	(11 920) \$	14 492 \$	2 572 \$	2 508 \$
Excédent des produits sur les charges	53	-	53	64
Variation nette du montant investi en immobilisations et en biens loués en vertu d'un contrat de location- acquisition (note 10)	17 235	(17 235)	-	-
SOLDE À LA FIN	5 368 \$	(2 743) \$	2 625 \$	2 572 \$

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

5

	Budget	2020	2019
PRODUITS			
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD)			
Allocation globale et services des programmes prioritaires	91 591 \$	95 249 \$	91 591 \$
Actes médicaux fondés sur la qualité (AMFQ)	3 239	3 432	3 272
Modèle d'allocation fondée sur la santé (MAS)	51 357	51 357	51 357
Plan de fonctionnement postérieur à la construction (PFPC) – financement de transition	8 384	8 962	7 507
Recouvrements liés aux services des programmes prioritaires	3 497	(1 353)	(2 757)
Financement non récurrent : cardiologie et autres	873	2 679	1 274
Autres récupérations (recouvrements)	-	(668)	(592)
Programme de permanence des services de garde en cardiologie et autres crédits	622	625	622
Autres votes	326	326	326
	159 889	160 609	152 600
Services aux patients			
Patients hospitalisés	17 935	17 730	15 591
Patients en consultation externe	14 341	16 123	15 473
Hébergement en chambres privées et semi-privées	1 003	991	1 132
Autres produits d'exploitation et recouvrements	6 968	4 667	7 574
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	8 818	14 055	9 215
	208 954	214 175	201 585
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux et sous-traitants	96 132	95 794	92 028
Rémunération du personnel médical	6 055	6 605	6 195
Fournitures médico-chirurgicales	46 704	47 475	44 650
Médicaments et gaz médicaux	4 011	4 263	3 920
Fournitures et autres charges	15 975	17 640	17 849
Ententes de service (note 13)	24 840	21 295	22 299
Charges d'intérêts	1 088	1 085	967
Amortissement des immobilisations et des biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	11 571	18 034	12 095
Amortissement des actifs incorporels	1 512	992	179
Créances irrécouvrables	250	190	635
Location d'équipement	768	749	704
	208 906	214 122	201 521
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	48 \$	53 \$	64 \$

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

6

	2020	2019
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	53 \$	64 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(14 055)	(9 215)
Apports appliqués reportés pour couvrir les dépenses liées à l'équipement	(280)	(1 700)
Transfert des immobilisations aux dépenses liées à l'équipement	726	2 241
Amortissement des immobilisations et des biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	18 034	12 095
Amortissement des actifs incorporels	992	179
Augmentation nette des avantages sociaux futurs	831	185
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	(9 308)	4 177
	(3 007)	8 026
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(25 707)	(10 370)
Acquisition d'actifs incorporels	(575)	(7 934)
	(26 282)	(18 304)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'une charge à payer afférente à la construction	(50 808)	-
Apports reportés afférents aux immobilisations reçus (note 7)	33 376	10 614
Remboursement d'une obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(712)	(644)
Produits des subventions pour immobilisations à recevoir	46 055	-
Variation nette de l'emprunt bancaire	(3 200)	2 000
Produits de la dette à long terme	15 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(1 611)	(965)
	38 100	11 005
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE		
	8 811	727
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	4 540	3 813
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	13 351 \$	4 540 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les opérations sans incidence sur la trésorerie comprennent l'acquisition d'un actif incorporel en vertu d'un contrat de location-acquisition pour un montant de 1 973 \$ et la prise en charge d'une obligation découlant d'un contrat de location-acquisition pour un même montant.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

7

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (l'« Institut ») est constitué sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les personnes morales de l'Ontario*. Il offre une gamme complète de services de cardiologie englobant la prévention primaire et secondaire, le diagnostic et le traitement, la réadaptation, la recherche et l'éducation. Il est le seul à offrir des services de cardiologie interventionnelle et à effectuer des interventions chirurgicales cardiaques dans tout l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec. L'Institut concentre ses activités cliniques dans trois principaux secteurs : opérations à cœur ouvert, cardiologie interventionnelle et interventions liées aux arythmies. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, l'Institut est exonéré d'impôt conformément au paragraphe 149(1)f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public (NCSP-OSBLSP) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCSP-OSBLSP exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers tels que la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations, l'évaluation des frais courus et le passif des avantages sociaux futurs. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et, si des rajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Institut évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions pour immobilisations à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des créditeurs et frais courus, du montant à payer au ministère de la Santé et des Soins de longue durée, du montant à payer à l'Hôpital d'Ottawa, des charges à payer afférentes à la construction et de la dette à long terme.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

8

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'Institut détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Contributions et subventions pour immobilisations à recevoir

Les contributions à recevoir sont comptabilisées à titre d'actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception finale est raisonnablement assurée.

Les subventions pour immobilisations à recevoir représentent les subventions octroyées pour l'acquisition d'immobilisations ou la réalisation de projets d'immobilisations, qui ont été approuvées par le bailleur de fonds et sont à recevoir en date de fin de l'exercice. En outre, elles sont ajoutées aux contributions reportées afférentes aux immobilisations et amorties au cours des exercices ultérieurs au même rythme que les actifs correspondants.

Constatation des produits

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* et de ses règlements, l'Institut reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, conformément aux modalités budgétaires établies par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions d'exploitation sont constatées à titre de produits au cours de la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont comptabilisées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Lorsqu'une portion d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période. Ces états financiers reflètent les ententes de financement approuvées par le Ministère pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

L'Institut reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) et d'autres organismes subventionnaires. Le montant final des produits d'exploitation constatés dans le cadre de ces programmes est approuvé de manière définitive lorsque les organismes subventionnaires examinent les rapports financiers et les statistiques de l'Institut pour l'exercice. Tout rajustement potentiel de ces produits découlant de l'examen par les organismes subventionnaires est constaté dans la période au cours de laquelle le rajustement est effectué.

L'Institut applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, y compris les subventions gouvernementales et les dons. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir dans la mesure où le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports grevés d'affectations externes sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Lorsqu'une portion d'une subvention affectée vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période. Les apports affectés pour l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis à titre de produits dans l'état des résultats au même rythme que les immobilisations correspondantes.

Les produits provenant des services aux patients, de l'hébergement en chambres privées et semi-privées et des autres produits d'exploitation et recouvrements sont constatés lorsque les services sont rendus et que leur réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacrent de nombreuses heures à l'Institut chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de leurs apports, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Immobilisations et biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition

Les immobilisations acquises et les biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût. Les coûts de construction en cours ne sont pas amortis tant que le projet n'est pas terminé et que les installations ne sont pas en service. L'équipement est amorti lorsqu'il est prêt à être utilisé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Immeubles et améliorations à un immeuble	20 ans
Équipement de diagnostic et d'exploitation	5 à 15 ans
Infrastructure du réseau	10 à 20 ans

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Logiciel	5 ans
Système d'information sur la santé	15 ans

Réduction de valeur des immobilisations

L'Institut comptabilise en charges dans l'état des résultats une réduction de valeur lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

La quasi-totalité des employés de l'Institut sont admissibles au régime du *Hospitals of Ontario Pension Plan* (HOOPP), un régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime de retraite, l'Institut a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application de principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées. Par conséquent, les cotisations de l'Institut au régime sont constatées à titre de charges selon les normes comptables pour les régimes à prestations déterminées.

Avantages complémentaires liés à l'assurance-maladie, l'assurance dentaire et l'assurance-vie

L'Institut offre des prestations de retraite déterminées et d'autres avantages futurs à la quasi-totalité des retraités et des employés. Ces avantages futurs comprennent les prestations d'assurance-vie et de soins de santé.

L'Institut constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour obtenir les avantages. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est déterminé de façon actuarielle et est comptabilisé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des services passés, sont constatés dans l'exercice au cours duquel les modifications sont apportées au régime. Les gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du restant de la carrière active des employés.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

11

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Absences et congés rémunérés

Les charges liées aux absences et congés rémunérés sont comptabilisées pour tous les employés à mesure qu'ils y ont droit, conformément aux régimes d'avantages sociaux de l'Institut pour les vacances et les congés de maladie.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Institut consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. IMMOBILISATIONS ET BIENS LOUÉS EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	Coût	Amortissement cumulé	2020
Immobilisations			
Immeubles et améliorations aux immeubles	239 005 \$	53 235 \$	185 770 \$
Équipement de diagnostic et d'exploitation	67 276	47 630	19 646
Infrastructure du réseau	786	236	550
Construction en cours	254	-	254
	307 321	101 101	206 220
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition			
Équipement d'exploitation	7 460	1 492	5 968
	314 781 \$	102 593 \$	212 188 \$

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

12

3. IMMOBILISATIONS ET BIENS LOUÉS EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

	Coût	Amortissement cumulé	2019
Immobilisations			
Immeubles et améliorations aux immeubles	151 444 \$	41 284 \$	110 160 \$
Équipement de diagnostic et d'exploitation	57 541	42 372	15 169
Infrastructure du réseau	786	157	629
Construction en cours	72 552	-	72 552
	282 323	83 813	198 510
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition			
Équipement d'exploitation	7 460	746	6 714
	289 783 \$	84 559 \$	205 224 \$

L'Institut a conclu une entente avec une entreprise de construction tierce aux fins de la construction et du financement d'un nouveau bâtiment et la rénovation de ses installations existantes. Le coût total de la construction et des intérêts dans le cadre de l'entente est estimé à 134 998 \$ plus TVH, et financé majoritairement par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et par la Fondation de l'Institut de cardiologie d'Ottawa. Le 18 janvier 2020, le projet a atteint l'étape de quasi-achèvement (tel que défini dans l'entente de projet) et, par conséquent, les actifs connexes ont été transférés de la construction en cours aux catégories d'immobilisations appropriées et ont été amortis au cours de l'exercice courant. Tous les fonds à recevoir par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée ont été reçus pour ce projet.

4. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	2020	2019
Actifs incorporels				
Logiciel	894 \$	537 \$	357 \$	536 \$
Système d'information sur la santé	10 219	681	9 538	-
Logiciel en développement – Système d'information sur la santé	-	-	-	9 661
	11 113	1 218	9 895	10 197
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition				
Système d'information sur la santé	1 973	132	1 841	-
	13 086 \$	1 350 \$	11 736 \$	10 197 \$

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

13

5. EMPRUNT BANCAIRE

Le 31 octobre 2019, l'Institut a remboursé sa marge de crédit d'exploitation au moyen d'un prêt à terme préapprouvé d'un montant de 15 000 \$ assorti d'un taux d'intérêt fixé par un contrat de SWAP à 3,07 %, échéant le 31 octobre 2024.

L'Institut dispose également d'une entente de prêt à découvert d'une somme de 500 \$ accordée par la Banque Toronto-Dominion visant à financer une lettre de crédit pour la Ville d'Ottawa relativement à la construction en cours. Ce prêt d'exploitation est remboursable à vue, porte intérêt au taux préférentiel diminué de 0,75% et est garanti par un contrat de sûreté générale. Au 31 mars 2020, ce prêt d'exploitation est inutilisé.

6. RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Avantages complémentaires liés à l'assurance-maladie, l'assurance dentaire et l'assurance-vie

L'Institut offre à certains de ses employés un régime à prestations déterminées qui prévoit des avantages complémentaires de soins de santé et d'assurance dentaire et continue de leur offrir ces avantages après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle complète des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2020. La prochaine évaluation prévue aura lieu au 31 mars 2021.

L'Hôpital d'Ottawa gère toutes les fonctions liées aux ressources humaines de l'Institut. Par conséquent, les employés de l'Institut ont droit aux mêmes avantages sociaux futurs que ceux accordés aux employés de l'Hôpital d'Ottawa. Ces employés sont donc inclus dans le calcul global des prestations futures estimées. La quote-part de l'Institut des avantages sociaux futurs est calculée à l'aide de la meilleure estimation de la direction de l'Institut.

Au 31 mars 2020, la dette extrapolée estimée de l'Institut associée au régime d'avantages sociaux futurs est la suivante :

	2020	2019
Obligation au titre des prestations constituées	5 754 \$	5 738 \$
Pertes actuarielles non amorties	512	(303)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	6 266 \$	5 435 \$

Le régime à prestations déterminées de l'Institut pour les avantages sociaux futurs n'est pas capitalisé, ce qui entraîne un déficit du régime égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

14

6. RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes retenues pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées de l'Institut relativement à ces avantages sont les suivantes :

	2020	2019
Taux d'actualisation — obligation au titre des prestations constituées	3,29 %	3,18 %
Augmentation des coûts des soins dentaires	3,50 %	3,50 %
Augmentation des coûts des prestations d'assurance-maladie complémentaires*	7,50 %	7,50 %
Durée moyenne prévue du reste de la carrière active des employés	17,1 ans	17,6 ans

* Diminution de 0,5 % par année jusqu'à l'atteinte du taux plancher de 4,50 %.

Le passif au titre des avantages sociaux futurs a augmenté de 831 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (2019 : augmentation de 185 \$). Ce montant est inclus dans les charges de salaires et avantages sociaux à l'état des résultats et se détaille comme suit :

	2020	2019
Solde au début	5 435 \$	5 250 \$
Coût des services rendus au cours de la période	961	311
Intérêts	202	188
Prestations versées	(351)	(336)
Amortissement des pertes actuarielles	19	22
	831	185
Solde à la fin	6 266 \$	5 435 \$

Hospitals of Ontario Pension Plan

La quasi-totalité des employés de l'Institut participent au régime du *Hospitals of Ontario Pension Plan* (le « régime »), un régime interentreprises à prestations déterminées offert à tous les employés admissibles des membres participants de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les cotisations versées par l'Institut au cours de l'exercice pour le profit de ses employés s'élèvent à 6 182 \$ (2019 : 6 025 \$) et sont incluses dans la charge de salaires et avantages sociaux à l'état des résultats.

Les écarts entre les estimations actuarielles et l'expérience réelle peuvent être importants et sont généralement financés par les participants. L'évaluation actuarielle du régime la plus récente a été effectuée en date du 31 décembre 2017 et indique que le régime est entièrement capitalisé.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

15

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent la fraction non amortie des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations. Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et amortis à titre de produits dans l'état des résultats au même rythme que les immobilisations correspondantes.

	2020	2019
Immeubles et améliorations aux immeubles	176 873 \$	164 267 \$
Équipement	22 061	15 626
	198 934 \$	179 893 \$

Les variations des apports reportés afférents aux immobilisations au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	2020	2019
Solde au début	179 893 \$	165 166 \$
Plus : Apports octroyés	33 376	25 642
Moins : Apports appliqués pour couvrir les dépenses d'équipement	(280)	(1 700)
Moins : Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(14 055)	(9 215)
Solde à la fin	198 934 \$	179 893 \$

Au cours de l'année, une contribution de 298 \$ a été reçue pour le Fonds d'infrastructure sanitaire (*Health Infrastructure Fund - HIRF*). Compte tenu des circonstances exceptionnelles et sans précédent liées à la COVID-19, l'Institut n'a pas été en mesure de dépenser 38 \$ de la contribution totale. Elle a été reportée et sera utilisée aux mêmes fins que le financement initial au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

16

8. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Prêt à terme garanti par un contrat de sûreté générale à un taux de 2,23 %, échéant le 27 mars 2025, remboursable par versements mensuels de 93 \$, capital et intérêts	5 281 \$	6 267 \$
Prêt à terme – assorti d'un taux d'intérêt fixé par un contrat de SWAP à 3,07 %, échéant le 31 octobre 2024, remboursable par versements mensuels de 125 \$, capital et intérêts ^(a)	14 375	-
	19 656	6 267
Partie courante de la dette à long terme	(2 508)	(986)
	17 148 \$	5 281 \$

Les versements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Payable	Renouvelable
2021	2 508 \$	- \$
2022	2 531	-
2023	2 554	-
2024	2 578	-
2025	1 985	7 500
	12 156 \$	7 500 \$

- ^(a) L'Institut a conclu un prêt à terme de 15 000 \$ avec la Banque Scotia le 31 octobre 2019. Ce prêt à terme est garanti par un contrat de sûreté générale. L'intérêt variable au 31 mars 2020 est de 1,52 % et est fixé par un SWAP de taux d'intérêt à 3,07 %. Au 31 mars 2020, le contrat SWAP affichait une perte cumulée non réalisée de 1 075 \$.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

17

9. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2020	2019
Contrat de location d'équipement d'imagerie d'une valeur comptable de 6 714 \$ – 5,45 %, échéant en avril 2028 après une période renouvelable de cinq ans, payable en versements mensuels de 82 \$ jusqu'en avril 2023 et de 79 \$ de mai 2023 à avril 2028, avec option d'achat de 1 \$ à l'échéance	6 293 \$	6 816 \$
Contrat de licence de logiciel pour le système d'information sur la santé d'une valeur comptable de 1 841 \$ – 3,14 %, échéant en août 2024, payable en versements mensuels de 36 \$, avec propriété automatiquement transférée sans frais à l'Institut à l'échéance	1 784	-
	8 077	6 816
Obligation échéant au cours du prochain exercice	(1 041)	(625)
	7 036 \$	6 191 \$

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	1 418 \$
2022	1 418
2023	1 418
2024	1 383
2025	1 128
Autres	2 922
	9 687
Intérêt inclus dans les paiements minimums exigibles	1 610
	8 077 \$

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

18

10. INVESTI EN IMMOBILISATIONS ET EN BIENS LOUÉS EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

- a. L'investissement en immobilisations et en biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition est calculé comme suit :

	2020	2019
Subventions pour immobilisations à recevoir	- \$	46 055 \$
Immobilisations et biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	212 188	205 224
Actifs incorporels et biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	11 736	10 197
	223 924	261 476
Financé par :		
Emprunt bancaire	-	3 200
Apports reportés afférents aux immobilisations	198 934	179 893
Dette à long terme	19 656	6 267
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	8 077	6 816
Charges à payer afférentes à la construction	-	50 808
Montant net investi en immobilisations et en biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition à la fin	(2 743) \$	14 492 \$

- b. La variation nette du montant investi en immobilisations et en biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition est calculée comme suit :

	2020	2019
Constataction des subventions pour immobilisations à recevoir	(46 055) \$	15 028 \$
Acquisition d'immobilisations et de biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	24 998	28 105
Acquisition d'actifs incorporels et de biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	2 531	7 934
Montant financé par les apports reportés afférents aux immobilisations reçues ou à recevoir	(33 376)	(25 642)
Montant financé par un contrat de location-acquisition :		
Ajouts	(1 973)	(195)
Remboursement	712	644
Montants financés par la dette à long terme :		
Produits	(15 000)	(2 000)
Remboursement	4 811	965
Montants financés par les charges à payer afférentes à la construction	50 808	(19 781)
Apports appliqués pour couvrir les dépenses liées à l'équipement	280	1 700
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	14 055	9 215
Amortissement des immobilisations et des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	(18 034)	(12 095)
Amortissement des actifs incorporels et des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	(992)	(179)
	(17 235) \$	3 699 \$

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

19

11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2020	2019
Débiteurs	(17 536) \$	7 010 \$
Stocks	(201)	959
Frais payés d'avance	(203)	151
Créditeurs et frais courus	7 982	(3 212)
Montant à payer au ministère de la Santé et des Soins de longue durée	(202)	73
Montant à payer à l'Hôpital d'Ottawa	852	(804)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(9 308) \$	4 177 \$

12. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'Institut est exposé à divers risques financiers, notamment les risques de crédit, de taux d'intérêt et de liquidité. Dans le cadre de sa gestion globale des risques, l'Institut met l'accent sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser les effets défavorables potentiels sur la performance financière de l'Institut.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Institut sont liés aux débiteurs. L'Institut consent du crédit à ses patients dans le cours normal de ses activités.

L'Institut est exposé au risque de crédit en cas de non-paiement par les patients pour la portion non assurée des services et pour les services fournis aux patients hors province. Ce risque est commun aux hôpitaux car ils sont tenus de prodiguer des soins aux patients, indépendamment de leur capacité à payer pour les services.

L'Institut établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de patients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 47 % du total des débiteurs sont à recevoir des assureurs et des patients, 11 % du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 27 % de la taxe de vente harmonisée à recevoir et 15 % d'autres organismes. L'Institut évalue qu'aucun risque important ne découle de ces débiteurs.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

20

12. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2020, les comptes à recevoir des patients suivants demeurent en souffrance :

	30 jours	60 jours	90 jours	Plus de 90 jours	2020 Total	2019 Total
Comptes à recevoir de patients						
Soldes à recevoir	1 992 \$	3 501 \$	1 556 \$	6 996 \$	14 045 \$	8 334 \$
Moins : provision	(139)	(151)	(56)	(484)	(830)	(761)
Net	1 853 \$	3 350 \$	1 500 \$	6 512 \$	13 215 \$	7 573 \$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie.

Pour gérer son risque de taux d'intérêt, l'Institut a conclu un accord de SWAP de taux d'intérêt comme décrit dans la note 8. Ainsi, la dette à long terme de l'Institut porte un taux d'intérêt fixe et, par conséquent, les risques auxquels ce dernier est exposé sont minimes.

L'emprunt bancaire de l'Institut et les montants à payer à l'Hôpital d'Ottawa portent un taux d'intérêt variable. Conséquemment, l'Institut encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'Institut.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles. L'Institut gère son risque de liquidité en prévoyant les flux de trésorerie liés à l'exploitation et en anticipant les activités d'investissement et de financement et en maintenant les facilités de crédit nécessaires afin de disposer de fonds suffisants pour répondre aux besoins financiers actuels et prévisibles.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

21

12. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2020, l'Institut détient les passifs financiers ci-dessous avec les échéances suivantes :

	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois et jusqu'à 1 an	Plus de 1 an et jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	2020 Total	2019 Total
Emprunt bancaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 200 \$
Créditeurs et frais courus	17 940	2 309	4 045	361	24 655	16 673
Montant à payer au MSSLD	2 570	-	-	-	2 570	2 772
Montant à payer à l'Hôpital d'Ottawa	5 535	-	-	-	5 535	4 683
Dette à long-terme	1 240	1 269	17 147	-	19 656	6 267
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	515	527	4 352	2 683	8 077	6 816
Charges à payer afférentes à la construction	-	-	-	-	-	50 808
	27 800 \$	4 105 \$	25 544 \$	3 044 \$	60 493 \$	91 219 \$

13. INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

Les opérations suivantes sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

L'Hôpital d'Ottawa

L'Institut détient un intérêt économique dans l'Hôpital d'Ottawa en raison de la relation entre les deux entités. L'Institut est engagé en vertu de contrats de service avec l'Hôpital d'Ottawa selon lequel ce dernier lui fournit plusieurs services, tels que des services de laboratoire, des services liés aux installations et un soutien administratif. Il s'agit donc de services essentiels à l'exploitation de l'Institut. Le contrat est en vigueur jusqu'au 31 mars 2021 et chaque niveau de service est négocié annuellement à la juste valeur marchande par service rendu en fonction du volume d'activités. Au cours de l'exercice, l'Institut a versé un montant de 21 295 \$ (2019 : 22 299 \$) à l'Hôpital d'Ottawa en vertu de ce contrat.

De plus, l'Institut loue des terrains de l'Hôpital d'Ottawa pour ses locaux en vertu d'un bail à long terme échéant le 31 mars 2035, pour un montant de 1 \$ annuellement.

Au 31 mars 2020, l'Institut a un compte à payer non garanti envers l'Hôpital d'Ottawa pour un montant de 5 535 \$ (2019 : 4 683 \$), portant intérêt au taux préférentiel.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

22

13. INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES (suite)

Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

L'Institut détient un intérêt économique dans la Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Fondation ») car celle-ci prélève des fonds et détient des ressources utilisées au profit de l'Institut. La Fondation coordonne et fait la promotion d'activités de financement et de collecte de fonds en vue de soutenir et de financer les projets d'immobilisations de l'Institut ainsi que divers autres programmes et activités, tels que la recherche, les soins aux patients, l'éducation et d'autres activités en lien avec la santé cardiovasculaire de l'Institut et de la Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (« SRICO »). La Fondation est constituée sans capital-actions en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, à ce titre, est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Les débiteurs comprennent un montant de 22 \$ (2019 : - \$) à recevoir de la Fondation en grande partie pour le financement d'immobilisations. Les créditeurs comprennent un montant de - \$ (2019 : 1 746 \$) à verser à la Fondation.

Au cours de l'exercice, la Fondation a versé un montant de 17 762 \$ (2019 : 8 151 \$) à l'Institut pour financer les programmes cliniques (2020 : 1 429 \$; 2019 : 1 447 \$), ainsi que l'achat d'équipement et les programmes d'immobilisations (2020 : 16 333 \$; 2019 : 6 704 \$).

Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa

L'Institut détient un intérêt économique dans la SRICO. Le mandat de la Société consiste à exercer des activités de collecte de fonds et à faire l'acquisition, à solliciter ou à recueillir des fonds en vue du maintien des activités des laboratoires et d'un centre de recherches. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En outre, la Société est classée à titre d'entreprise sans but lucratif aux fins de la recherche scientifique et du développement expérimental, au sens défini dans le paragraphe 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est constituée sans capital-actions en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Au 31 mars 2020, les débiteurs de l'Institut comprennent un montant de 202 \$ (2019 : 283 \$) lié aux projets de construction et à d'autres frais engagés au nom de la SRICO. Les créditeurs comprennent un montant de 2 810 \$ (2019 : 1 726 \$) représentant du financement reçu au nom de la SRICO ainsi qu'aux charges salariales et à d'autres frais de soutien engagés par la SRICO au nom de l'Institut. Ces montants ne portent pas intérêt et ne font l'objet d'aucune condition précise de remboursement.

Au cours de l'exercice, l'Institut a versé 5 613 \$ (2019 : 4 520 \$) à la SRICO à titre de financement de base pour appuyer les activités de recherche. Ce montant est inclus sous la rubrique « Fournitures et autres charges » à l'état des résultats.

La SRICO offre gratuitement des services de gestion de la paie à l'Institut pour un groupe limité d'employés. Tous les salaires et avantages sociaux sont remboursés mensuellement par l'Institut. Au cours de l'exercice, l'Institut a remboursé un montant de 7 200 \$ (2019 : 6 234 \$) à la SRICO pour les salaires et avantages sociaux.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

23

13. INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES (suite)

Anciens patients et Auxiliaires

L'Institut détient un intérêt économique dans l'Association des anciens patients de l'Institut de cardiologie (« l'Association ») et dans les Auxiliaires de l'Institut de cardiologie (« les Auxiliaires »). L'objectif de ces deux organismes est de recueillir et de recevoir des fonds au profit de différents programmes et projets d'immobilisations de l'Institut, de la SRICO et de la Fondation. Les deux organismes sont exonérés d'impôt en vertu des lois de l'Ontario.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Institut est engagé en vertu de baux à long terme et de contrats avec des fournisseurs pour divers services et équipement. Les versements estimatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021	658 \$
2022	351 \$

Comme il est expliqué à la note 3, l'Institut a conclu une entente de projet avec une entreprise de construction tierce pour la construction d'un nouvel immeuble et la rénovation d'installations existantes. Le coût total des composantes de construction et de financement du projet dans le cadre de cette entente est estimé à 134 998 \$ plus TVH. L'engagement net restant de l'Institut au 31 mars 2020 avant la TVH s'élève à 3 989 \$, dont 1 790 \$ étaient engagés au 31 mars 2020.

Comme il est expliqué à la note 13, l'Institut est engagé en vertu d'un contrat de service à long terme avec l'Hôpital selon lequel ce dernier lui fournit plusieurs services. Le contrat est en vigueur jusqu'au 31 mars 2021 et chaque niveau de service est négocié annuellement à la juste valeur marchande par service rendu en fonction du volume d'activités.

15. ÉVENTUALITÉS

- a) L'Institut est impliqué dans des griefs et des litiges liés aux employés pour lesquels il est impossible de déterminer le résultat à l'heure actuelle. Tout montant à payer découlant de ces griefs et litiges sera comptabilisé dans l'exercice où le résultat pourra être raisonnablement déterminé et où les montants à payer pourront faire l'objet d'une estimation raisonnable.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

(en milliers de dollars)

24

15. ÉVENTUALITÉS (suite)

- b) Un groupe d'hôpitaux, incluant l'Institut, ont formé la *Healthcare Insurance Reciprocal of Canada* (HIROC). La HIROC est enregistrée en vertu des lois provinciales sur les assurances, qui permettent aux personnes d'échanger avec d'autres personnes des contrats d'assurance réciproque. La HIROC facilite la fourniture d'une couverture d'assurance responsabilité aux organismes de soins de santé dans les provinces et les territoires où elle est autorisée. Les souscripteurs paient des primes annuelles, qui sont déterminées par calcul actuariel et assujetties à une évaluation pour les pertes excédant les primes, le cas échéant, subies par le groupe de souscripteurs pour l'année au cours de laquelle ils souscrivaient. Aucune évaluation de ce genre n'a été faite au 31 mars 2020.
- c) L'Institut a une responsabilité éventuelle au titre d'une lettre de crédit d'un montant de 386 \$ (2019 : 386 \$) conformément à l'entente de plan d'implantation conclue entre l'Institut et la Ville d'Ottawa relativement à l'achèvement du projet de construction et de rénovation décrit à la note 3. Cette lettre de crédit expire le 31 décembre 2020.
- d) L'Institut a reçu huit dons de bienfaisance sous forme de dons et d'annuités, en vertu desquels des particuliers ont déposé des fonds dans des polices d'assurance payables à l'Institut en échange d'annuités garanties pendant cinq ans et du paiement par la suite d'une rente permanente fixe aux bénéficiaires nommés par le donateur. Au moment où l'argent est déposé, l'Institut reçoit un pourcentage prédéterminé de l'apport total sous forme de don en trésorerie. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la compagnie d'assurances, l'Institut doit respecter l'obligation initiale et poursuivre le versement des annuités. La valeur de ces obligations a été établie par calculs actuariels à 55 \$ au 31 mars 2005. Ces ententes n'ont fait l'objet d'aucun ajout au cours de l'exercice écoulé.
- e) L'Institut a garanti, sous la forme d'une sûreté de deuxième rang sur tous ses biens, une convention de facilité de crédit que la Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a conclue avec la Banque Royale du Canada lui permettant d'obtenir jusqu'à 20 000 \$ en emprunts, selon ses besoins en trésorerie. Ce financement comporte une facilité à taux fixe de (10 000 \$) et une facilité à taux variable de (10 000 \$).

Au 31 mars 2020, le solde de la facilité à taux fixe était de 8 188 \$ échéant le 31 janvier 2028 et portant intérêt au taux de 2,44 %, lequel est fixé au moyen d'un contrat de SWAP à terme.

La facilité à taux variable est disponible sur demande, vient à échéance le 31 mars 2020 et porte intérêt au taux préférentiel de la banque diminué de 75 points de base. Au 31 mars 2020, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.